



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques  
Foncier et Patrimoine  
Tél. 04 94 36 36 74

Visa de M. Christophe LOGEAIS,  
Directeur des Affaires Juridiques

Visa de Mme Vanessa TORRELLI,  
Chef du Service Foncier et Patrimoine

Affaire suivie par Laurent SANDRESCHI  
Responsable Pôle Gestion Locative et Copropriétés  
☎ 04.94.36.81.79 – [lsandreschi@mairie-toulon.fr](mailto:lsandreschi@mairie-toulon.fr)

DECISION MUNICIPALE N° 2024/167/A.J.



20 NOV. 2024

## DECISION

Le Maire de TOULON soussigné, Madame Josée MASSI,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du 3 Mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/151/S, ayant notamment délégué au Maire en exercice le pouvoir de décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,

Vu l'arrêté n° 23/AR/51 du 03 Mai 2023 portant délégation de fonctions et signature à Madame Geneviève LEVY,

Vu l'arrêté n° 23/AR/55 du 3 Mai 2023 portant délégation de fonctions et signature à Madame Geneviève LEVY quant aux décisions,

Considérant que la Ville est propriétaire d'un local commercial au rez-de-chaussée de l'immeuble située à TOULON (Var), 37, rue Paul Lendrin,

Considérant que par bail commercial du 13 mai 2008, la Ville de TOULON a loué ledit local à la SARL « L'Hirondelle »,

Considérant la cession du fonds de commerce du 31 Octobre 2024, par la SARL « L'Hirondelle » à la SARL « Les 3 Brigands »,

## DECIDE

DE CONCLURE avec la SARL « Les 3 Brigands », dont le siège social est à TOULON (Var) 180, avenue Général Gouraud, représentée par sa Gérante, Madame Alexiane TAYOT, un bail commercial portant sur le local commercial situé à TOULON (Var) 37, rue Paul Lendrin.

Ledit bail est consenti pour une durée de 9 ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024, et moyennant un loyer mensuel de 930 € H.T., charges en sus.

Cette location est destinée exclusivement aux activités de « librairie, papeterie, galerie d'art, pause-café, loisirs créatifs, jeux de sociétés et ateliers ».

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 18 NOV. 2024

Transmis au contrôle de Légalité le : 20 NOV. 2024

Publié le : 20 NOV. 2024

**Pour le Maire de Toulon**  
**Geneviève LEVY**  
**Adjoint au Maire**  
**Délégué aux Propriétés Foncières**



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

DECISION MUNICIPALE N.2024/167/AJ - Conclusion avec la SARL 'Les 3 Brigands', dont le siège social est à TOULON (Var) 180, avenue Général Gouraud, représentée par sa Gérante, Madame Alexiane TAYOT, d'un bail commercial portant sur le local commercial situé à TOULON (Var) 37, rue Paul Lendrin.

---

**Date de transmission de l'acte :** 20/11/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 20/11/2024

---

**Numéro de l'acte :** DECI2024167AJ ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 083-218301372-20241118-DECI2024167AJ-AR

---

**Date de décision :** 18/11/2024

**Acte transmis par :** Pauline BONALDI ID

---

**Nature de l'acte :** Actes réglementaires

**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine  
3.3. Locations